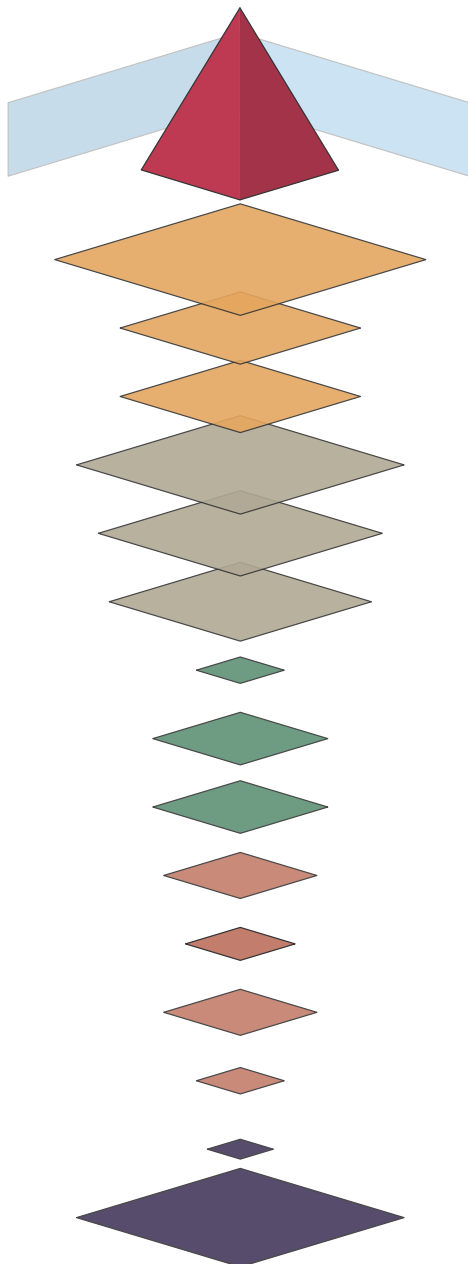




BURUNDI



4.73

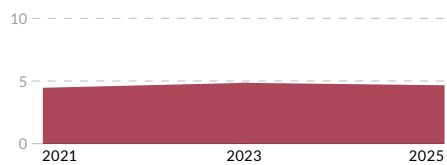
↘0.14

SCORE DE CRIMINALITÉ

118^e sur 193 pays ↘12

37^e sur 54 pays africains ↘5

7^e sur 11 pays d'Afrique centrale ↘1



MARCHÉS CRIMINELS

4.67 ↗0.04

TRAITE DES PERSONNES	8.50	0.00
TRAFIC D' ÊTRES HUMAINS	5.50	↘1.00
RACKET D' EXTORSION ET CHANTAGE À LA PROTECTION	5.50	↗1.00
TRAFIC D' ARMES	7.50	↘0.50
COMMERCE DE PRODUITS DE CONTREFAÇON	6.50	↗1.00
COMMERCE ILLICITE DE BIENS DE CONSOMMATION SOUMIS À ACCISE	6.00	0.00
CRIMINALITÉ LIÉE À LA FLORE	2.00	0.00
CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE	4.00	0.00
CRIMINALITÉ LIÉE AUX RESSOURCES NON RENOUVELABLES	4.00	0.00
COMMERCE D' HÉROÏNE	3.50	↗0.50
COMMERCE DE COCAÏNE	2.50	0.00
COMMERCE DE CANNABIS	3.50	0.00
COMMERCE DE DROGUES DE SYNTHÈSE	2.00	↘1.00
CRIMINALITÉ CYBERDÉPENDANTE	1.50	↘0.50
CRIMINALITÉ FINANCIÈRE	7.50	↗1.00



ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ

4.80 ↘0.30

GROUPES DE TYPE MAFIEUX	1.00	↘1.00
RÉSEAUX CRIMINELS	4.00	↘0.50
ACTEURS INTÉGRÉS À L' ÉTAT	8.50	↘0.50
ACTEURS ÉTRANGERS	4.50	↗0.50
ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ	6.00	0.00



Ce projet a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis

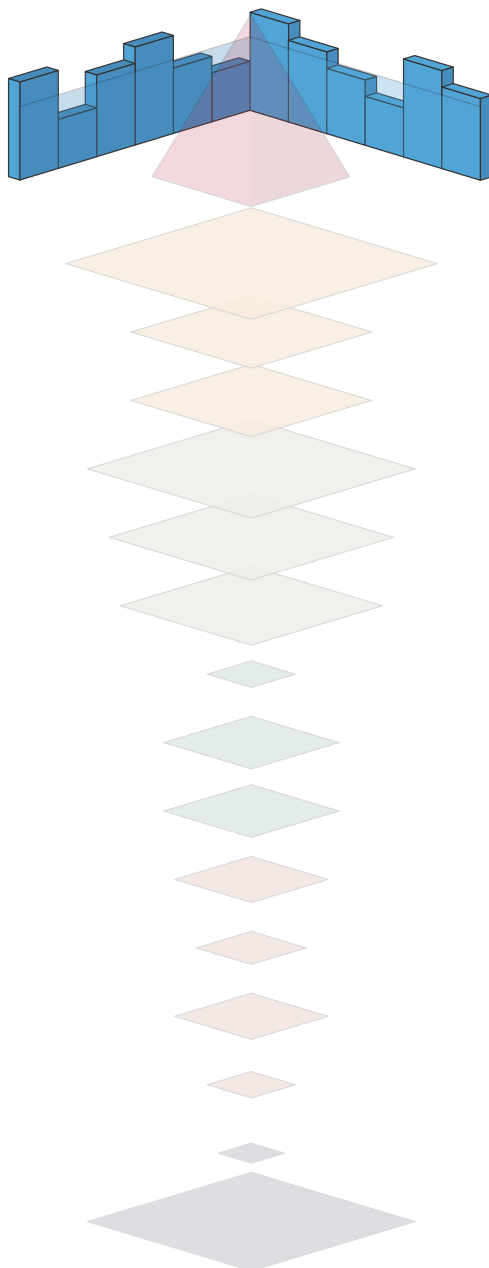


Funded by
the European Union

Le programme ENACT est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Institut d'études de sécurité et INTERPOL, en collaboration avec Global Initiative Against Transnational Organized Crime.



BURUNDI



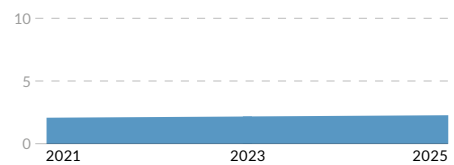
2.33 $\nearrow 0.16$

SCORE DE RÉSILIENCE

174^e sur 193 pays $\nearrow 8$

44^e sur 54 pays africains $\nearrow 6$

7^e sur 11 pays d'Afrique centrale $\nearrow 3$



LEADERSHIP POLITIQUE ET GOUVERNANCE	3.00	0.00
TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ DES GOUVERNEMENTS	1.50	$\nearrow 0.50$
COOPÉRATION INTERNATIONALE	2.50	0.00
POLITIQUES ET LÉGISLATIONS NATIONALES	3.00	0.00
SYSTÈME JUDICIAIRE ET DÉTENTION	2.00	0.00
FORCES DE L' ORDRE	1.50	0.00
INTÉGRITÉ TERRITORIALE	3.00	0.00
LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D' ARGENT	2.50	$\nearrow 1.00$
CAPACITÉ DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE	2.00	0.00
SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS	1.50	0.00
PRÉVENTION	3.00	$\nearrow 0.50$
ACTEURS NON ÉTATIQUES	2.50	0.00



Ce projet a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis



Funded by
the European Union

Le programme ENACT est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Institut d'études de sécurité et INTERPOL, en collaboration avec Global Initiative Against Transnational Organized Crime.

CRIMINALITÉ

MARCHÉS CRIMINELS

PERSONNES

La traite des personnes au Burundi concerne des victimes nationales et étrangères qui sont exploitées par des réseaux à des fins de travail forcé et d'exploitation sexuelle. Les groupes vulnérables comprennent la minorité batwa, les communautés frontalières et les jeunes femmes, souvent recrutées de manière frauduleuse à des fins de travail forcé ou d'exploitation sexuelle dans les pays d'Afrique de l'Est et du Golfe. La pandémie de COVID-19 a intensifié la traite et les cas sur le territoire national ont augmenté. Les efforts visant à réglementer les agences de recrutement qui facilitent le marché sont compromis par la corruption. Les réfugiés burundais dans les pays voisins sont exposés à un risque élevé d'exploitation, tandis que des acteurs étrangers et des acteurs intégrés à l'État sont impliqués dans les réseaux de traite. Malgré le soutien international et les initiatives accrues du gouvernement, la traite persiste et le Burundi est considéré comme très vulnérable à l'esclavage moderne.

Malgré le manque de données et l'absence de distinction entre la traite des personnes et le trafic d'êtres humains par les autorités, le trafic d'êtres humains est répandu, facilité par des réseaux criminels et parfois par des agents des frontières. Les activités de trafic d'êtres humains ont augmenté dans un contexte de troubles politiques et de fermeture des frontières, en particulier avec le Rwanda. Cependant, les incidents ont diminué après la fermeture d'une importante route de trafic passant par la Serbie, qui a annulé l'entrée sans visa pour les ressortissants burundais. En réponse, de nouveaux itinéraires apparaissent, notamment via les Philippines.

Le marché de l'extorsion, dominé par la milice Imbonerakure, proche du parti au pouvoir, extorque principalement des paiements auprès des citoyens pour des services de base. Ce marché, bien que plus petit et moins rentable que ceux des voisins régionaux tels que la République démocratique du Congo (RDC), continue de peser sur les communautés locales. Avant les élections de 2020, les Imbonerakure exerçaient un pouvoir considérable, souvent supérieur à celui de la police, et imposaient des contributions financières par la violence et l'intimidation. Malgré les récentes mesures prises par les forces de l'ordre, notamment l'arrestation de dirigeants clés de la milice, les activités d'extorsion du groupe se poursuivent.

COMMERCE

Le Burundi est un pays de transit et de destination pour les armes légères, en raison des conflits régionaux et des réseaux criminels, notamment liés à la RDC. Malgré les campagnes de désarmement et les mesures légales, le commerce illicite persiste, alimenté par la disponibilité de fusils de type AK et d'armes fabriquées localement. Si le marché des armes est moins répandu et moins lucratif que la traite des personnes ou le trafic de drogue, il affecte considérablement la sécurité et la stabilité. Les dynamiques régionales, notamment les embargos sur les armes et les relations tendues avec le Rwanda, influencent les tendances en matière de trafic. Des indications récentes suggèrent un déclin du trafic, attribué à la stabilité politique et aux initiatives de sensibilisation du public.

La forte prévalence du marché des produits de contrefaçon au Burundi est due à la faiblesse du secteur manufacturier, à la porosité des frontières et à l'insuffisance des cadres juridiques. Ce marché concerne principalement les vêtements, les produits électroniques, les produits pharmaceutiques et les boissons contrefaits. Certains articles sont produits localement, mais les informations disponibles indiquent que le Burundi figure parmi les plus importants importateurs au monde de produits de contrefaçon. La collaboration régionale des forces de l'ordre a donné quelques résultats, notamment des saisies importantes, mais des problèmes persistants tels que la corruption et la faiblesse de l'application des droits de propriété intellectuelle permettent à ce marché de prospérer. Ce commerce est lié à des réseaux criminels régionaux plus larges, notamment le trafic d'armes et de drogue, ce qui nuit aux marchés légaux et aux recettes fiscales.

Le Burundi est confronté à des défis croissants liés au commerce illicite de biens de consommation soumis à accise. L'alcool et le café sont les principales marchandises faisant l'objet de contrebande, souvent en provenance de la Tanzanie et du Rwanda voisins. La contrebande est facilitée par la corruption des acteurs étatiques et le flou entre les intérêts politiques et économiques. Les petites entreprises recourent parfois au commerce illicite pour rester compétitives, ce qui fausse les marchés légaux et réduit les recettes publiques. Les indicateurs indirects suggèrent un risque élevé pour le commerce illicite, car le pays affiche de mauvais résultats en matière de gouvernance et de lutte contre la corruption.

ENVIRONNEMENT

Le rôle du Burundi dans la criminalité liée à la flore est mineur et les indications d'activités illégales sont limitées. Les informations indiquent que ces crimes sont généralement de petite envergure et ont un impact économique et social minime. La production de charbon de bois issu de l'exploitation

forestière illégale se fait dans des zones telles que les parcs nationaux de Rusizi et de Kibira, motivée par des besoins de subsistance plutôt que par le crime organisé.

Le pays est devenu une plaque tournante de transit pour le commerce illégal de l'ivoire et une base pour le braconnage des éléphants et des rhinocéros, ciblant la faune sauvage des pays voisins. Des groupes criminels impliquant des acteurs locaux et étrangers exploitent la porosité des frontières pour commettre des crimes contre la faune sauvage, souvent facilités par la corruption. Des rapports récents faisant état de saisies d'ivoire suggèrent l'existence de corruption institutionnelle potentielle liée aux stocks détenus par le gouvernement. La pêche illégale, non déclarée et non réglementée, en particulier dans le lac Tanganyika, suscite des inquiétudes quant à l'impact de l'augmentation de la criminalité liée à la faune sur les populations de poissons et la biodiversité. La plupart des crimes liés à la faune dans la région, et en particulier la pêche illégale, seraient perpétrés par des groupes non organisés.

Le Burundi joue un rôle de plaque tournante pour le transit de l'or illicite provenant de la RDC voisine vers la Tanzanie. Malgré les efforts du gouvernement pour centraliser le commerce des minerais sous l'égide de la Banque centrale et restreindre le commerce privé de l'or, des problèmes liés à l'exploitation des ressources non renouvelables persistent.

Les réseaux criminels transfrontaliers exploitent la porosité des frontières pour faire passer en contrebande des ressources extraites illégalement, souvent en collaboration avec des acteurs étrangers.

DROGUES

Le Burundi est une plaque tournante du transit pour le commerce régional d'héroïne, en raison de sa situation stratégique et de ses frontières largement non contrôlées. Les récentes arrestations d'acteurs nationaux et étrangers soulignent son rôle dans les opérations transnationales de trafic de drogue, souvent liées à des réseaux criminels kenyans utilisant Mombasa comme point d'entrée clé. Bien que les données sur les volumes du trafic soient limitées, l'héroïne est une préoccupation émergente et les jeunes la combinent fréquemment avec d'autres substances. Malgré cela, le trafic d'héroïne est moins rentable que d'autres activités illicites, telles que la traite des personnes et le trafic d'armes. Le Burundi est également une plaque tournante de transit pour le trafic de cocaïne vers l'Afrique de l'Est et les marchés européens, les acteurs étrangers exploitant sa situation stratégique et ses capacités limitées des forces de l'ordre. La consommation locale de cocaïne est faible en raison des prix élevés et de la pauvreté généralisée, bien que la consommation de crack soit en hausse en raison de son prix abordable. Malgré des mesures proactives, le rôle du Burundi en tant que point de transit persiste.

Le Burundi est un point de transit important pour le cannabis, dont le trafic s'effectue généralement de la RDC vers le Rwanda en passant par le Burundi. Malgré les opérations policières visant ce trafic, des données approfondies sur la consommation et le commerce locaux de cannabis sont limitées. Les rapports suggèrent une possible absence de prévalence ou une sous-déclaration de la consommation de cannabis, mais la consommation de drogues en général, en particulier dans les centres urbains tels que Bujumbura et Gitega, serait en augmentation. La consommation de drogues de synthèse semble minime et les quelques données disponibles indiquent un marché relativement restreint.

CRIMINALITÉ CYBERDÉPENDANTE

Le Burundi n'a pas connu d'incidents majeurs liés à la cybercriminalité, en grande partie en raison de la faible pénétration d'Internet, qui limite l'exposition à ce type de menaces.

CRIMINALITÉ FINANCIÈRE

Le Burundi est confronté à une criminalité financière omniprésente, alimentée par la corruption à haut niveau et les réseaux informels, avec une légère augmentation signalée récemment. La fraude fiscale et le détournement de fonds publics sont socialement acceptés et génèrent des profits importants. Les élites politiques au Burundi violent les principes du libre marché à des fins personnelles, en particulier dans des domaines tels que le commerce des devises, où les fonctionnaires de l'État mettent en œuvre des mesures restrictives pour tirer profit du chaos qui en résulte. L'économie est largement contrôlée par les chefs militaires, et les responsables de l'armée monopolisent notamment le marché pharmaceutique. Les marchés publics sont influencés par les autorités de l'État et leurs associés, tandis que les incitations fiscales sont détournées et accordées à ceux qui sont prêts à corrompre les fonctionnaires.

ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ

Les réseaux criminels fonctionnent avec des structures fluides et se livrent à la traite des personnes, à la violence politique et à la criminalité financière (détournement de fonds et fraude fiscale). Ces réseaux bénéficieraient de la protection de l'État et seraient actifs dans tout le pays, recrutant souvent des victimes pour les envoyer vers des pays étrangers, notamment les États du Golfe. Leurs activités reflètent une interaction complexe entre les acteurs locaux et la demande criminelle transnationale, en particulier dans le domaine de l'exploitation par le travail et des flux financiers illicites. Rien n'indique que des groupes de type mafieux opèrent au Burundi.

Les acteurs étatiques sont profondément impliqués dans le crime organisé, opérant souvent en coordination avec la milice Imbonerakure. Ce groupe se livre à l'extorsion, notamment

en exigeant des paiements pour les services publics et en collectant de force des « dons » avant les élections, ce qui contribue à la violence politique. Les services de sécurité et de renseignement soutiennent ces opérations, ce qui reflète une complicité institutionnelle. Les réseaux de traite des personnes opèrent ouvertement des agences de recrutement liées aux élites du parti au pouvoir. La corruption est profondément enracinée, en particulier parmi les agents aux frontières qui sollicitent des pots-de-vin et facilitent la contrebande. La criminalité financière, notamment le détournement de fonds et les transactions illicites, implique des fonctionnaires de haut rang, ce qui a conduit à la mise en place de formations pour les forces de police concernant le blanchiment d'argent. Les récentes mesures répressives, notamment des arrestations retentissantes, suggèrent des progrès graduels dans la lutte contre les activités liées à la corruption et reflètent une pression croissante sur les structures criminelles bien établies.

Des acteurs étrangers sont impliqués dans le crime organisé, notamment dans le trafic transfrontalier de drogue et d'armes, les crimes contre les espèces sauvages et l'exploitation des ressources non renouvelables. Le commerce des ressources au Burundi est fortement influencé par les entreprises étrangères et les élites politiques, les groupes armés contribuant à

l'instabilité, tandis que les ressortissants étrangers, en particulier ceux d'Asie et d'Afrique de l'Est, contribuent au trafic illicite d'espèces sauvages et au trafic d'êtres humains.

Bien que les preuves soient limitées, des entreprises de transport privées et des banques sont impliquées dans des activités criminelles, exploitant le rôle du Burundi en tant que point de transit dans l'économie criminelle régionale. Certaines entreprises de transport se livrent à la contrebande, tandis que certaines banques facilitent les transferts financiers illicites et le blanchiment d'argent. Ces acteurs participent également à l'extraction minière illégale, en particulier dans le secteur de l'or, où des consortiums criminels impliquant des groupes criminels organisés, des fonctionnaires corrompus, des entités du secteur privé et des acteurs étrangers collaborent. Les entités du secteur privé collaborent avec des personnalités politiques pour commettre des crimes tels que l'abus des politiques d'exemption et la traite des personnes. La corruption, identifiée comme un obstacle majeur à l'investissement direct, gangrène les processus d'octroi de licences et de concessions, qui se caractérisent par l'opacité, la corruption et le népotisme. Malgré cela, le gouvernement a récemment changé de position et a ouvertement critiqué les fonctionnaires et les entrepreneurs corrompus.

RÉSILIENCE

LEADERSHIP ET GOUVERNANCE

L'approche du Burundi en matière de criminalité organisée est inégale et se caractérise par une application limitée de la loi et une volonté politique fragmentée. Malgré les déclarations occasionnelles du gouvernement et la mise en place de mécanismes de surveillance financière en 2022, la mise en œuvre des initiatives de lutte contre la criminalité organisée est faible en raison de la fragilité institutionnelle et des ressources limitées. De même, la législation récente vise à lutter contre les activités criminelles organisées, mais les marchés illicites persistent, notamment le trafic d'armes et de drogue, la contrebande et l'extorsion. Les troubles politiques depuis 2015, qui trouvent leurs origines dans les tensions ethniques et les luttes de pouvoir, ont encore affaibli la gouvernance. Les violations des droits de l'homme, les irrégularités électorales et la domination du parti au pouvoir contribuent à l'instabilité, et le crime organisé exploite la porosité des frontières et l'affaiblissement du contrôle étatique.

Malgré les réformes législatives, le Burundi est confronté à des défis systémiques en matière de transparence et de responsabilité, qui viennent de la faiblesse des capacités institutionnelles, de l'ingérence politique et de l'impunité des acteurs étatiques. Les mesures juridiques clés contre le

crime organisé, notamment les dispositions anti-corruption et les réformes du code pénal, sont compromises par une application limitée et sélective de la loi. Des institutions de surveillance existent, mais elles sont limitées dans leur action par la domination politique, les restrictions imposées aux médias et le harcèlement de l'opposition. Les agences gouvernementales dissimulent souvent les données économiques, et les exigences constitutionnelles en matière de déclaration de patrimoine sont largement ignorées. La dissolution des organismes de lutte contre la corruption en 2020 et les poursuites judiciaires irrégulières alimentent la défiance du public.

Le Burundi a ratifié les principales conventions internationales visant à lutter contre la criminalité organisée, la corruption et le trafic de drogue, mais leur mise en œuvre est limitée par des contraintes institutionnelles et des capacités insuffisantes. Des mesures législatives ciblent la traite des personnes, le trafic d'armes et la criminalité financière, ainsi que les produits de contrefaçon, souvent en collaboration avec des partenaires régionaux et internationaux. Les extraditions et les saisies transfrontalières d'actifs sont rares. Les tensions diplomatiques entre le Burundi et le Rwanda, qui s'accusent mutuellement d'héberger des fugitifs et de soutenir des groupes armés, compliquent la coopération

régionale. La Constitution burundaise interdit l'extradition de ses ressortissants, ce qui entrave encore davantage les efforts bilatéraux. Malgré les frictions passées avec les entités occidentales, telles que les arrestations de membres du personnel des Nations Unies et le retrait de la Cour pénale internationale, le Burundi a poursuivi sa réintégration diplomatique grâce à des réformes visant à attirer l'aide et à améliorer la coordination régionale en matière de sécurité. Néanmoins, les actions récentes, notamment des déclarations controversées et la répression politique, indiquent que les progrès sont limités en ce qui concerne les réformes promises et l'amélioration des relations régionales.

Le cadre juridique du Burundi prend en compte les formes « traditionnelles » de criminalité organisée (trafic de drogue, traite des personnes, trafic d'armes et d'espèces sauvages, ainsi que l'extorsion) mais pourrait s'avérer insuffisant pour lutter contre de nouvelles formes de criminalité organisée, telles que la criminalité cyberdépendante. Parmi les avancées législatives, on peut citer un amendement du code de l'environnement en 2021 et des initiatives en faveur de la biodiversité et du reboisement, dont la mise en œuvre est toutefois entravée par des ressources limitées. En 2022, une législation sur la cybercriminalité a défini les infractions et les sanctions après des milliers de cas signalés. Les dispositions pénales existantes traitent de la fraude et de l'interférence avec les systèmes numériques. Les mesures de lutte contre le trafic d'armes comprennent une initiative de remise des armes volontaire. Conformément aux accords de paix, ce programme a réussi à mobiliser les communautés pour qu'elles participent aux efforts de lutte contre le trafic d'armes. Malgré les efforts déployés pour contrôler la criminalité liée aux ressources et restreindre le commerce de l'or grâce à une surveillance centralisée afin de réduire l'exploitation illicite, la capacité de mise en œuvre reste un défi permanent.

JUSTICE PÉNALE ET SÉCURITÉ

Malgré les dispositions constitutionnelles garantissant l'indépendance de la Justice au Burundi, les structures institutionnelles manquent d'autorité juridictionnelle, ce qui permet à l'exécutif d'exercer une influence dominante sur les processus judiciaires. Le système judiciaire fait l'objet d'interférences politiques, administratives et militaires, notamment par le biais de directives clandestines adressées aux juges. Cette influence s'est intensifiée après la crise politique de 2015, au cours de laquelle le gouvernement a demandé l'extradition de personnes en exil accusées de crimes contre l'État. Les réformes juridiques ont renforcé le contrôle présidentiel sur les décisions des tribunaux, tandis que la dissidence interne au sein du pouvoir judiciaire est inexistante. Des unités spécialisées luttent contre le crime organisé, mais leurs efforts sont entravés par des ressources limitées. Les conditions de détention difficiles, caractérisées par la surpopulation, le manque d'hygiène et des détentions provisoires de longue durée, sont aggravées

par des abus motivés par des considérations politiques et un accès limité à la justice, malgré les efforts récents visant à réduire la surpopulation carcérale.

Les efforts du Burundi pour lutter contre le crime organisé sont considérablement entravés par des problèmes systémiques au sein des forces de l'ordre, notamment par la corruption, l'ingérence politique et les contraintes en matière de ressources. Malgré l'existence d'unités spécialisées telles que le Service national de renseignement et l'aide de l'Organisation internationale pour les migrations et d'autres groupes similaires, la méfiance généralisée du public sape la crédibilité des forces de l'ordre. La corruption est profondément enracinée et les forces de l'ordre sont considérées comme le secteur le plus corrompu du pays. L'influence politique, en particulier celle du parti au pouvoir, a transformé les forces de l'ordre en un système axé sur le profit et certains des hauts représentants seraient impliqués dans des activités criminelles. La police nationale du Burundi, composée en grande partie d'anciens combattants rebelles, est fréquemment impliquée dans des abus graves, notamment le trafic d'armes et la traite des personnes, les arrestations arbitraires et les exécutions extrajudiciaires, qui visent souvent des opposants politiques. Bien que des initiatives législatives et des campagnes aient été lancées pour lutter contre des crimes tels que la traite des personnes et le trafic d'êtres humains, elles se sont révélées largement inefficaces en raison des faiblesses institutionnelles et du manque de volonté politique.

L'intégrité territoriale du Burundi est mise à mal par des activités rebelles occasionnelles et des failles persistantes en matière de sécurité dues à la porosité des frontières et aux capacités limitées des forces de l'ordre, en particulier le long des routes reliant la Tanzanie et la RDC. Le trafic transfrontalier, notamment d'armes légères, est préoccupant. Des violences organisées ont eu lieu au début de l'année 2024, faisant écho aux attaques passées liées aux groupes rebelles. Par la suite, les relations entre le Burundi et le Rwanda se sont détériorées après que ce dernier ait été accusé de soutenir les rebelles burundais, ce qui a conduit à la fermeture des frontières et à des expulsions. La corruption et la faiblesse des infrastructures entravent la sécurité des frontières, malgré l'aide internationale.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Le Burundi intensifie les mesures contre la criminalité financière et le blanchiment d'argent en renforçant sa Cellule nationale du renseignement financier (CNRF), qui coordonne les efforts entre les organismes chargés de la sécurité, des douanes et de la surveillance financière. Dans le cadre d'une stratégie régionale plus large soutenue par le Programme pour la promotion de la sécurité maritime du Marché commun de l'Afrique de l'Est et australe, qui promeut la sécurité maritime et financière dans toute l'Afrique de l'Est et australe et l'océan Indien, des représentants de la CNRF ont récemment effectué une visite d'étude à Maurice

afin d'adopter les pratiques opérationnelles d'homologues bien établis. Au niveau national, la CNRF se concentre sur la lutte contre l'extorsion et le blanchiment d'argent. Cependant, avant les élections de juin 2025, la collecte par le parti au pouvoir de contributions coercitives a suscité des inquiétudes quant à la persistance de pratiques financières informelles et illicites.

Le Burundi est confronté à d'importants défis économiques et de gouvernance. L'économie est freinée par une inflation élevée, une pénurie de devises étrangères et une dépendance à l'égard de l'agriculture et de l'extraction minière informelle, tandis que la croissance à long terme ne parvient pas à suivre le rythme de l'expansion démographique. Les efforts déployés depuis 2020 pour obtenir le soutien international ont conduit à la levée de certaines sanctions, mais les faiblesses institutionnelles et la corruption persistent. Les réformes visent à diversifier les exportations, à améliorer les investissements et à privatiser les entreprises publiques peu performantes, mais les violations des droits de propriété et la faiblesse des protections juridiques compromettent les progrès. La législation relative à la criminalité organisée met l'accent sur la promotion d'un environnement commercial respectueux des lois et la lutte contre le commerce illicite, mais les capacités de mise en œuvre sont limitées, en particulier dans le secteur informel.

SOCIÉTÉ CIVILE ET PROTECTION SOCIALE

Le pays est confronté à des défis persistants, notamment en matière de lutte contre la traite des personnes et l'usage de stupéfiants, et l'État s'implique peu dans le soutien aux victimes et aux témoins. En raison des craintes que les autorités soient complices, les ONG, principalement financées par des donateurs internationaux, jouent un rôle central dans la fourniture de services aux victimes, notamment en matière d'éducation et de soins de santé par le biais de centres d'hébergement. Cependant, les restrictions imposées sur les financements étrangers depuis 2015 ont réduit la capacité des ONG. Les efforts législatifs ont conduit à la création de centres d'accueil et de programmes de réintégration, mais les lacunes dans la mise en œuvre restent importantes.

La protection des témoins est insuffisante, ce qui soulève des inquiétudes quant à la sécurité des personnes qui témoignent au cours d'affaires sensibles. Les infrastructures de traitement pour les usagers de stupéfiants sont également limitées, avec seulement trois centres et des stratégies de réduction des risques insuffisantes. La protection des lanceurs d'alerte vise à protéger les personnes qui signalent des infractions ou qui participent à des enquêtes, mais elle ne prévoit pas de dispositions relatives à la sécurité physique et à la protection contre les représailles.

Le Burundi a mis en œuvre des stratégies ciblant les principaux marchés criminels, tels que la traite des personnes, dans le cadre de son Plan d'action national 2023-2027. Parmi les autres améliorations notables en matière de prévention, on peut citer l'intensification des consultations au sein de la Commission nationale de lutte contre la traite et les campagnes de sensibilisation menées en partenariat avec des organisations de la société civile. Un comité interministériel a été créé pour surveiller les agences de recrutement et prévenir l'exploitation par le travail. Depuis 2019, plusieurs campagnes ont été lancées pour lutter contre la consommation de drogues en réduisant son acceptabilité sociale et en modifiant les perceptions concernant la légalité des stupéfiants. Les initiatives des ONG et du ministère de la Santé publique et de lutte contre le sida visent à sensibiliser le public aux dangers de la cocaïne et à dissuader sa consommation. Les chefs religieux participent également au renforcement de la désapprobation sociale à l'égard de l'usage de stupéfiants, soutenant ainsi des campagnes de sensibilisation plus larges. Malgré l'implication du gouvernement, la société civile est à la proue de ses efforts de prévention, car le manque de fonds publics réduit l'efficacité des initiatives de lutte contre la criminalité.

La société civile subit une répression politique accrue depuis 2015, exacerbée lors des élections de 2020 par des coupures d'internet et l'arrestation de figures de l'opposition. Les organisations indépendantes de la société civile ont été considérablement affaiblies et seules quelques-unes restent actives. Les politiques gouvernementales ont interdit des ONG clés, restreint les médias indépendants et supprimé des organismes de contrôle tels que le ministère en charge de la bonne gouvernance, réduisant ainsi la transparence et la participation du public aux affaires législatives. Les récentes lois visant à lutter contre le crime organisé ont plutôt été utilisées pour réprimer la dissidence et cibler les militants. Malgré quelques gestes de réforme limités, notamment la libération de prisonniers, le harcèlement et les arrestations arbitraires persistent. Une nouvelle loi promulguée en juillet 2024 a amélioré les conditions pour les journalistes en dépénalisant partiellement les délits de presse. Cependant, les journalistes sont confrontés à la censure, à la violence et à l'intimidation, tandis que les auteurs de ces actes jouissent de l'impunité et que les institutions étatiques répriment la liberté d'expression au lieu de la soutenir.

Ce résumé a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis. Les opinions, constatations et conclusions énoncées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Département d'État des États-Unis.